

## BUDGET PRIMITIF 2024

### Note de présentation brève et synthétique

Articles L.2313-1 et L5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

#### I. Éléments de contexte et balance générale

L'année 2024 sera contrainte, essentiellement sous l'influence de deux facteurs prépondérants. D'une part, nous faisons face à un contexte d'inflation significatif, qui exerce une pression accrue sur nos dépenses et notre capacité à maintenir la stabilité économique. D'autre part, une augmentation des dépenses de personnel, résultant d'une combinaison de mesures réglementaires et d'initiatives volontaristes. Ces évolutions imposent la mise en place d'un budget rigoureux, marqué par une gestion prudente et stratégique.

Le budget pour l'année 2024 a été élaboré avec un souci constant d'efficacité et d'effectivité, visant à optimiser chaque euro dépensé tout en assurant la continuité et la qualité des services rendus. Cette note brève et synthétique vise à présenter les grandes lignes de ce budget, soulignant les efforts et les choix difficiles que nous avons dû faire pour naviguer dans cet environnement économique complexe.

Le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2024, établi conformément aux règles de forme et de fond prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, reprend les éléments essentiels abordés lors du débat d'orientations budgétaires. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 30 373 107,86 €, la section d'investissement à 7 775 933,77 €.

#### II. Niveau de l'épargne brute (CAF) et de l'épargne nette du CA

	2022	2023
<b>Recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions) comptes 775</b>	26 951 847 €	28 485 545,36 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêt d'emprunts)</b>	25 178 600 €	26 288 536,22 €
<b>Epargne de gestion</b>	1 773 247 €	2 197 009,14 €
<b>Intérêts de la dette</b>	303 293 €	309 110,39 €
<b>Epargne brute ou CAF</b>	1.513.766 €	1 887 898,75 €.
<b>Remboursement Capital de la dette</b>	1 644 272 €	1 765 728,03 €
<b>Epargne nette</b>	-130.506 €	122 170,72 €

### III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

#### Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 987 134,56	0,00	7 865 128,19	7 865 128,19	7 865 128,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	17 414 100,00	0,00	17 978 943,00	17 978 943,00	17 978 943,00
014	Atténuations de produits	239 789,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 976 283,37	0,00	2 028 932,00	2 028 932,00	2 028 932,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>26 617 306,93</b>	<b>0,00</b>	<b>28 073 003,19</b>	<b>28 073 003,19</b>	<b>28 073 003,19</b>
66	Charges financières	293 232,26	0,00	324 285,60	324 285,60	324 285,60
67	Charges spécifiques (3)	8 600,00	0,00	23 800,00	23 800,00	23 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>26 919 139,19</b>	<b>0,00</b>	<b>28 431 088,79</b>	<b>28 431 088,79</b>	<b>28 431 088,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 085 598,72	1 085 598,72	1 085 598,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	837 123,16		856 420,35	856 420,35	856 420,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>837 123,16</b>		<b>1 942 019,07</b>	<b>1 942 019,07</b>	<b>1 942 019,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 756 262,35</b>	<b>0,00</b>	<b>30 373 107,86</b>	<b>30 373 107,86</b>	<b>30 373 107,86</b>
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>30 373 107,86</b>

La Ville de Roissy-en-Brie affiche pour le vote du Budget Primitif (BP) 2024 un niveau de dépenses réelles de fonctionnement à 28,43 millions €.

**Les charges à caractère général (chapitre budgétaire 011) sont à 7,86 millions € en hausse de 12% par rapport au BP 2023.**

Au compte 60612, la principale dépense est « énergie électricité » pour 1 354 799,77 €, en hausse par rapport au BP 2023 (1 254 450,00€).

Au compte 60623, la ligne alimentation (principalement la restauration scolaire) est estimée à 1 205 146,00 € contre 1 119 136 € au BP 2023.

Au compte 6247, la ligne de transport collectif 176 575€. Cette ligne comporte notamment la prise en charge de la carte Imagin'R (en augmentation + 36K du fait de l'élargissement du dispositif).

**Les charges de personnel, frais assimilés (chapitre 012) sont à 17 978 943,00€ en hausse par rapport au BP 2023 (17.141.100 €). Malgré les diverses augmentations du SMIC et du point d'indice, la ville parvient à maîtriser sa masse salariale.**

La collectivité participe financièrement à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance. Le montant de la participation pour la santé mutuelle et prévoyance est de 19.565 €.

La prime annuelle des agents sera de 450.000€, le CIA (complément indemnitaire annuel) de 74.337 €.

La GIPA (Indemnité de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) est estimée à 24.000 €.

Enfin, ce chapitre comprend la contribution au Comité National d'Action Sociale pour les agents du service public local (CNAS) pour 86.000 €, 75.600 € de médecine préventive et honoraires médicaux et 64.000 € de cotisations SOFAXIS d'assurance du personnel pour couverture des risques d'Accident du Travail, Maladie professionnelle et Décès.

**Les atténuations de produits (chapitre 014)** sont à 239 789,00 € en hausse du fait de la contribution au FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales).

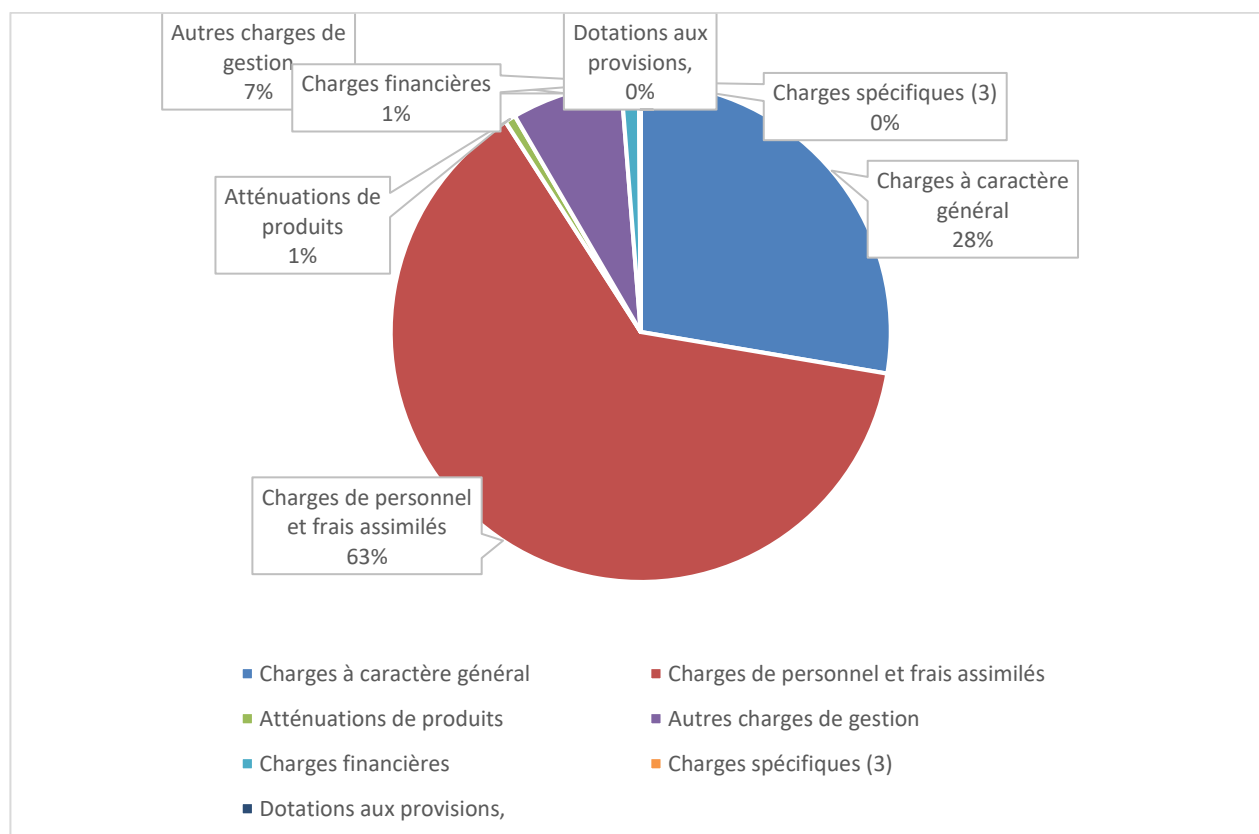
**Le chapitre 65** est à 2 028 932,00€

Au compte 6541, les créances en non-valeur sont en légère augmentation (10.000 €), tout comme les créances éteintes (10.000 €) et ce, suivant les préconisations de la Trésorerie Principale.

Au niveau du chapitre 66 des frais financiers (324 285,60 €) sont en augmentation.

**Le chapitre 67** s'élève à 23 800,00 €

### Répartition des dépenses de fonctionnement



## Les recettes de fonctionnement.

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		I			II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>28 289 861,29</b>	<b>0,00</b>	<b>28 253 909,92</b>	<b>28 253 909,92</b>	<b>28 253 909,92</b>
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 373 642,00	0,00	2 534 185,07	2 534 185,07	2 534 185,07
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 371 260,00	0,00	1 499 843,00	1 499 843,00	1 499 843,00
731	Fiscalité locale	16 110 564,29	0,00	16 729 224,00	16 729 224,00	16 729 224,00
74	Dotations et participations (2)	7 959 094,00	0,00	7 010 959,05	7 010 959,05	7 010 959,05
75	Autres produits de gestion courante (2)	374 849,00	0,00	416 402,00	416 402,00	416 402,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>28 219 409,29</b>	<b>0,00</b>	<b>28 215 613,12</b>	<b>28 215 613,12</b>	<b>28 215 613,12</b>
76	Produits financiers	22 573,00	0,00	17 096,00	17 096,00	17 096,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>23 573,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 096,00</b>	<b>18 096,00</b>	<b>18 096,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>28 242 982,29</b>	<b>0,00</b>	<b>28 233 709,12</b>	<b>28 233 709,12</b>	<b>28 233 709,12</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	46 879,00		20 200,80	20 200,80	20 200,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>46 879,00</b>		<b>20 200,80</b>	<b>20 200,80</b>	<b>20 200,80</b>
<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>						<b>2 119 197,94</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>						<b>30 373 107,86</b>

La Ville de Roissy-en-Brie affiche, pour le vote du Budget Primitif (BP) 2024, un niveau de recettes de fonctionnement à 30.37 millions €.

**Le chapitre 013** d'atténuations de charges regroupe des comptes de remboursements de charges salariales, en provenance de la Sécurité sociale et de l'assurance statutaire du personnel (25.000 €)

**Concernant les recettes du chapitre 70 des redevances et droits des services à destination des usagers (2.534.185 €)**, il est envisagé une légère hausse par rapport au BP précédent due à l'augmentation de l'activité.

**En matière de taxes au chapitre 73**, la variation physique des bases ne sera connue que fin mars, après réception de la notification, néanmoins, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 3.9 % porte les lignes à 73 et 731 à 18.229.067 €

En application des engagements politiques pris, les recettes 2024 se basent sur des taux toujours inchangés :

- Taxe sur le foncier bâti : 47.15 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 67.08 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,37%

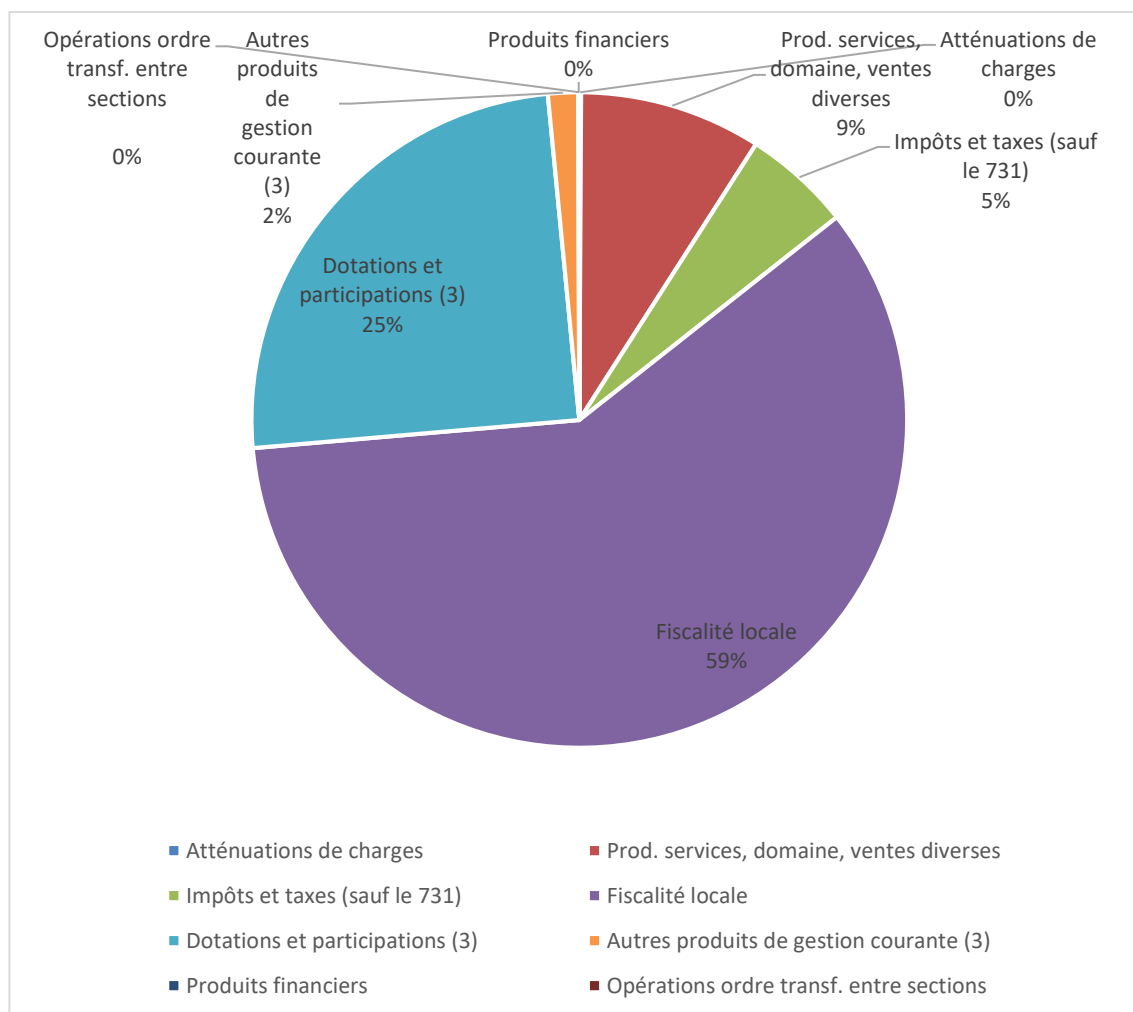
En matière de développement urbain, les incertitudes sur le maintien du marché immobilier expliquent le maintien à 700.000 € de la taxe additionnelle aux droits de mutation du compte 73123.

Par ailleurs, la commune continue de bénéficier des dispositifs de péréquation. En effet, le fonds de solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) au compte 73331, est fixé à 1 017 767,00€.

**Les participations au chapitre 74**, s'élèvent à 7 010 959,05 €

Les recettes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), comptabilisée au compte 74111 est à 3 604 056,00€, la DSU est estimée à 1 252 353,00€, et la DNP à 291 037,00€.

### Répartition des recettes de fonctionnement



## Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	487 768,66	38 687,57	868 228,00	868 228,00	906 915,57
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 507 362,79	230 590,56	4 023 071,00	4 023 071,00	4 253 661,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	130 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 125 131,45</b>	<b>269 278,13</b>	<b>5 341 299,00</b>	<b>5 341 299,00</b>	<b>5 610 577,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	880,00	880,00	880,00
13	Subventions d'investissement (3)	500 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 765 946,19	0,00	1 875 008,07	1 875 008,07	1 875 008,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	4 955,51	0,00	5 373,09	5 373,09	5 373,09
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 270 901,70</b>	<b>0,00</b>	<b>2 131 261,16</b>	<b>2 131 261,16</b>	<b>2 131 261,16</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 396 033,15</b>	<b>269 278,13</b>	<b>7 472 560,16</b>	<b>7 472 560,16</b>	<b>7 741 838,29</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	46 879,00		20 200,80	20 200,80	20 200,80
041	Opérations patrimoniales (7)	80 201,16		13 894,68	13 894,68	13 894,68
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>127 080,16</b>		<b>34 095,48</b>	<b>34 095,48</b>	<b>34 095,48</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 523 113,31</b>	<b>269 278,13</b>	<b>7 506 655,64</b>	<b>7 506 655,64</b>	<b>7 775 933,77</b>
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						7 775 933,77

**Les dépenses du chapitre 16** liées au remboursement du capital de la dette atteindront, en 2024, 1 875 008,07€.

**Le chapitre 20** d'immobilisations incorporelles est estimé à 868 228,00€ avec notamment, sur le compte 2031 des frais d'études liées à l'opération de la salle de boxe et tennis de table (165 000 €) ainsi que de l'école du quartier plein sud (589 401 €).

**A noter au chapitre 21**, une inscription de 4 023 071,00€

Cela correspond notamment à :

1. Création d'un hangar et bureaux pour les resto du cœur - 450 000,00 €.
2. Travaux de voirie Quartier Espérance - 1 050 000,00 €.
3. Travaux de l'avenue du Général Leclerc - 250 000,00 €.
4. Réaménagement ancien PUB de l'AYAU pour projet MICRO FOLIE - 240 000,00 €.
5. Programme énergétique éclairage Public (1ère phase) - 240 000,00 €.
6. Travaux de remplacement des menuiseries de la maternelle Jules Verne et salle de motricité - 188 330,00 €.
7. Réfection des toitures des pavillons Pierrerie - 60 000,00 €.
8. Remplacement du revêtement de sol par un revêtement PVC au Gymnase des Sapins - 60 000,00 €.
9. Réfection d'un bloc sanitaire à Pommier Picard - 70 000,00 €.
10. Travaux de remplacement des menuiseries aux Sapins élémentaires - 128 000,00 €.
11. La création d'une aire de jeux aux Jondelles (100 000 euros)
12. Création d'une salle de boxe et tennis de table (300.000 euros)
13. Etude pour l'école plein sud – (500.000 €)

Au chapitre 13, le remboursement du PUP à Kaufman (250.000 €) avec en face, la recette du nouveau PUP à 935.000 €.

**Le chapitre 23 d'immobilisations en cours** est fixé à hauteur de 450.000 € (il s'agit d'avances versées sur les travaux).

Au niveau des opérations d'ordre, le 040 est fixé à 20.200,80 €, au 041 à 13 894,68€.

## Les recettes d'investissement

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 176 242,00	385 839,00	1 378 763,00	1 378 763,00	1 764 602,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 576 242,00</b>	<b>385 839,00</b>	<b>2 778 763,00</b>	<b>2 778 763,00</b>	<b>3 164 602,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 152 207,50	0,00	672 049,00	672 049,00	672 049,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 537 961,47	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 859,30	0,00	15 179,81	15 179,81	15 179,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	50 347,93	50 347,93	50 347,93
27	Autres immobilisations financières (3)	236 974,22	0,00	164 193,09	164 193,09	164 193,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 943 002,49</b>	<b>0,00</b>	<b>1 716 769,83</b>	<b>1 716 769,83</b>	<b>1 716 769,83</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 519 244,49</b>	<b>385 839,00</b>	<b>4 495 532,83</b>	<b>4 495 532,83</b>	<b>4 881 371,83</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 085 598,72	1 085 598,72	1 085 598,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	837 123,16		856 420,35	856 420,35	856 420,35
041	Opérations patrimoniales (10)	80 201,16		13 894,68	13 894,68	13 894,68
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>917 324,32</b>		<b>1 955 913,75</b>	<b>1 955 913,75</b>	<b>1 955 913,75</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 436 568,81</b>	<b>385 839,00</b>	<b>6 451 446,58</b>	<b>6 451 446,58</b>	<b>6 837 285,58</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>938 648,19</b>
--	--	--	--	--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>7 775 933,77</b>
---	--	--	--	--	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>1 921 818,27</b>
--	---------------------

Afin de financer les nouvelles dépenses d'investissement en 2024, la commune peut compter sur :

- Un autofinancement (marges de manœuvre dégagées de la section de fonctionnement) de 1.921.818,27€. (virement + amortissements)
- Des ressources propres externes (FCTVA, taxe d'aménagement etc...) pour 672.049 € (chapitre 10)
- Des subventions d'investissement de 1 378 763,00€ (chap 13)
- D'un emprunt d'équilibre de 1,4 million € (chap 16),
- Des produits de cession pour 815.000 € (vente du bâtiment Avicenne)

**Le chapitre 27** d'autres immobilisations financières est fixé à 164 193,09 € avec notamment au compte 276351, une somme de 158.820 € liée au remboursement de l'emprunt concernant les équipements culturels mis à disposition à la CA PVM depuis 2015.



#### IV. La dette

Au BP 2024, sont inscrits :

- Au compte 66111 des intérêts à hauteur de 328.027 €
- Au chapitre 16 – dépenses, 1 875 008,07€ de remboursement en capital de la dette
- Au compte 16 – recettes, un emprunt d'équilibre de 1.400.000 €

L'encours de la dette :

Aucun des 26 emprunts n'arrivera à terme avant 2025, la gestion de la dette restera donc un point central dans la gestion financière de la Ville pour ces prochaines années.

Capital restant dû au 01/01/2024	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
14 747 871 €	2.12 %	10 ans et 7 mois	5 ans et 6 mois	26

#### Capacité de désendettement :

Ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année.

Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / épargne brute

Au 31/12/23 : 14 747 871 € / 1 887 898,75 € = **7.81 ans**

#### V. Les priorités du budget 2024

Les priorités de l'action municipale sont :

- **Éducation et Jeunesse** : La restauration scolaire est une dépense importante du 011 avec, au 60623, 1 205 146,00 €. Des crédits sont alloués aux classes de découvertes (12), aux séjours pour les enfants et jeunes, et au financement de projets pédagogiques, avec un engagement global envers le développement personnel et professionnel des jeunes, incluant le soutien à des initiatives comme le permis de conduire et des bourses à projets.
- **Politique Sociale** : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle central dans l'action sociale de la ville. La ville versera une subvention de 1.127.503 €.
- **Environnement** : Initiatives de sobriété énergétique avec le remplacement des points lumineux pour une consommation moindre et la création de forêts urbaines pour améliorer la qualité de l'air et offrir des espaces verts à la communauté.
- **Sport** : Un engagement fort envers le sport, illustré par un budget conséquent pour les subventions aux associations sportives, et des investissements dans les infrastructures sportives, favorisant la pratique sportive accessible à tous.
- **Culture et Évènementiel** : Des investissements significatifs dans des projets culturels comme la Micro-Folie, un festival d'art urbain, la célébration de la Libération de Paris, et le premier salon du livre de Roissy-en-Brie, visant à enrichir l'offre culturelle de la ville et à promouvoir le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

#### VI. Principaux ratios

Informations financières – ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1233.25
Recettes réelles de fonctionnement / population	1224.30
Dépenses d'équipement brut / population	231.62
Encours de dette / population (2) (3)	637.69
DGF / population	223.21
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	63.20
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107.20
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18.90
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	52.10
Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

## VII. Effectifs et charges de personnels

GRADES OU EMPLOIS (1)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS	2	0	2	2	0	2
FILIERE ADMINISTRATIVE	89	0	89	64,40	7	71,40
FILIERE TECHNIQUE	186	8	194	126,90	43	169,90
FILIERE SOCIALE	23	1	24	13,40	2,80	16,20
FILIERE SPORTIVE	3	7	10	3	1,30	4,30
FILIERE ANIMATION	93	46	139	47,40	32,30	79,70
FILIERE POLICE	20	0	20	15	0	15
APPRENTIS	3	0	3	0	3	3
ASSISTANTES MATERNELLES	27	0	27	0	26,60	26,60
COLLABORATEUR CABINET	2	00	2	1	1	2
TOTAL GENERAL	446,00	62,00	508,00	271,10	117,00	388,10